



CERTIFICAT D'AGRÉMENT

Translatørforeningen, l'Association danoise des traducteurs et interprètes agréés,
délivre son agrément à

Aino Maria Slej

qui est membre de l'Association depuis 2001
et dont le numéro de membre est : 5

Le présent agrément n'est valable que pour l'exercice de la profession de traductrice-interprète
entre les langues suivantes :

Français et danois

Il autorise la titulaire à faire usage du titre suivant
dans le cadre de l'exercice de son activité de traductrice-interprète
et lors de la délivrance de traductions certifiées :

**« Traductrice-interprète agréée par Translatørforeningen,
l'Association danoise des traducteurs et interprètes agréés »**

En sa qualité de membre, la titulaire s'engage à se conformer, dans l'exercice de son activité, aux règles éthiques et
déontologiques en vigueur, telles qu'elles ont été édictées par l'Association, notamment en ce qui concerne
l'obligation de secret professionnel et de formation continue qui lui incombe.

Le présent certificat est valable jusqu'au 01/03/2024 mais devra être restitué dans le cas où la titulaire quitte
l'Association ou qu'elle cesse de remplir les conditions requises pour en être membre. La validité du présent certificat
peut être vérifiée en effectuant une recherche concernant la titulaire sur le site Internet de l'Association à l'adresse
www.translatorforeningen.dk.

Fait le 31/01/2023

Pour Translatørforeningen, l'Association danoise des traducteurs et interprètes agréés :

Christina Furholm Kjærgaard
Présidente